

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Lubrifiant industriel pour engrenages KLONDIKE ISO 220 EP	
Version n°	02	
Date de publication	06-janvier-2017	
No CAS	Mélange	
Code du produit	ISO 220 EP	
Usage du produit	Lubrifiant industriel pour engrenages	
Renseignements sur le fabricant	KLONDIKE Lubricants Corporation 3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4 Canada info@klondikelubricants.com www.klondikelubricants.com Information générale 1-877-293-4691 Chemtrec (aux É.-U) 1-800-424-9300 Chemtrec (International) 1-703-527-3887	
Fournisseur	Se référer au fabricant	

2. Identification des risques

Description générale des risques	ATTENTION Peut irriter les voies respiratoires. Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une légère irritation de la peau et des yeux.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Peut causer une légère irritation des yeux.
Peau	Risque de causer une légère irritation de la peau en cas de contact prolongé.
	Absorption cutanée : Non attendu être absorbé par la peau.
Inhalation	Risque de causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire supérieure.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
DISTILLAT (DE PETROLE), PARAFFINE LOURDE HYDROTRAITEE	64742-54-7	70 - 90

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Donnée inconnue.
Contact cutané	Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Donnée inconnue.
Ingestion	Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Conseils généraux	Danger par aspiration

5. Mesures de lutte contre le feu

Indice d'inflammabilité	Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.
Moyens d'extinction	
Moyen d'extinction approprié	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Méthodes d'extinction inappropriées	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Aérer la zone contaminée. Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome pressurisé, conformément au MSHA/NIOSH (Administration pour la Sécurité et la Santé dans les Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail) (approuvé ou équivalent) Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Donnée inconnue.
Sensibilité aux chocs	Donnée inconnue.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. oxydes de soufre. Oxydes de phosphore. NOx. Hydrocarbures.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes de confinement	Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible.
Méthodes de nettoyage	<p>Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.</p> <p>Déversement accidentel important : Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.</p> <p>Déversement accidentel peu important: Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.</p> <p>Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.</p>

7. Manutention et entreposage

Manutention	Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Entreposage	Garder sous clef. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôle ingénieur	Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. La ventilation doit être suffisante pour enlever et empêcher efficacement l'accumulation de poussières ou d'émanations susceptibles d'être créées lors du maniement ou du traitement thermique.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé. Installer des douches oculaires d'urgence et des douches déluges dans la zone de travail immédiate.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.
Protection respiratoire	Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté. Demandez conseil aux spécialistes en protection respiratoire.
Protection des mains	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence

État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Ambre foncé.
Odeur	Légère odeur de pétrole.
Seuil de perception de l'odeur	Donnée inconnue.
pH	Donnée inconnue.
Pression de vapeur	< 0.5 mm Hg
Densité de vapeur	> 1
Point d'ébullition	> 280 °C (536 °F)
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Solubilité (eau)	Insoluble
Densité	0.89
Densité relative	Donnée inconnue.
Point d'éclair	280.0 °C (536 °F)
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Donnée inconnue.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammation	Donnée inconnue.
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Viscosité	220 cSt
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Donnée inconnue.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Donnée inconnue.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des secteurs sans ventilation adéquate.
Matières incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre NOx. Hydrocarbures.
Possibilité de réactions dangereuses	Donnée inconnue.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'essais
DISTILLAT (DE PETROLE), PARAFFINE LOURDE HYDROTRAITEE (CAS 64742-54-7)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5 mg/l, 4 heures (brouillard)
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 15000 mg/kg
Effets aigus	Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal. Peut irriter les voies respiratoires. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale	
Sensibilisation	N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.	
Effets chroniques	Donnée inconnue.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Peut irriter la peau.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Le contact direct risque de causer une très légère irritation ou rougeur temporaire.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génotoxique.	
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Tératogénicité	Ce produit N'est pas censé être mutagène.	
Matériaux synergétiques	Donnée inconnue.	

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Lubrifiant industriel pour engrenages KLONDIKE ISO 220 EP (CAS Mélange)		
Aquatique		
<i>Aiguë</i>		
Crustacés	CE50 Daphnia	10000 mg/l, 48 heures évalué
Poisson	CL50 Poisson	100 mg/l, 96 heures évalué
Composants		
Espèces		
Résultats d'essais		
DISTILLAT (DE PETROLE), PARAFFINE LOURDE HYDROTRAITEE (CAS 64742-54-7)		
Aquatique		
<i>Aiguë</i>		
Crustacés	CE50 Puce d'eau (Daphnia magna)	> 10000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50 Tête-de-Boule	> 100 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>		
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé) Puce d'eau (Daphnia magna)	10 mg/l, 21 jours
Écotoxicité	Donnée inconnue.	
Effets sur l'environnement	Donnée inconnue.	
Toxicité aquatique	Donnée inconnue.	
Persistance et dégradabilité	Distillats légers (pétrole), hydrotraitement paraffiniques lourds n'est pas considérée comme facilement biodégradable.	

Mobilité dans l'environnement Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Situation SIMDUT Non contrôlé

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS® Santé: 1
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA Santé: 0
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document ont été rédigées sur la base de nos meilleures connaissances et expériences disponibles, et sont offertes pour votre considération et pour vous guider en cas d'exposition à ce produit. Le KLONDIKE Lubricants Corporation décline toute garantie expresse ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données dans le présent document ne s'appliquent pas à l'utilisation avec tout autre produit ou dans un autre procédé. Ce document ne peut être changé, ou modifié de quelque façon que ce soit sans la permission exprimée de < KLONDIKE Lubricants Corporation.

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Legend to abbreviations and acronyms used in the SDS

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Donnée inconnue.

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples